



## VIGNOBLES DE BÉZIERS

Thongue, Ensérune & Pays d'Oc

Destination oenotouristique sur la Domitienne et Béziers Méditerranée,  
labellisée Vignobles & Découvertes\* depuis 2015

Attribution ou renouvellement du droit d'usage de la marque \*

### VIGNOBLES & DECOUVERTES 2025 /2027

## CHARTRE D'ENGAGEMENT des ACTIVITES DE LOISIRS, SPORTIVES, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Je soussigné(e) [prénom Nom] : .....

Nom de la structure ou de la prestation [objet de la demande de labellisation] :  
.....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Site internet : .....

**m'engage auprès de la destination en certifiant répondre à toutes les conditions d'éligibilité de ma profession listées ci-après afin de pouvoir porter la marque Vignobles & Découvertes..**

Pour être éligibles, les **activités de loisirs, sportives, bien-être et santé** doivent remplir cette page, signer le cadre ci-dessous et indiquer leurs réponses aux critères d'éligibilité des pages suivantes.

Cachet et signature :

Fait à .....

Le.....

**Retournez cette charte par mail - pour toute autre question, contactez Patricia SIGUIER**

> Cheffe de projet en développement oenotouristique de l'OFFICE DE TOURISME BÉZIERS MÉDITERRANÉE

> Pilotage et animation de la destination V&D VIGNOBLES DE BÉZIERS, Thongue, Ensérune et Pays d'Oc.

Ligne directe 04 99 41 33 83 / [patriciasiguier@beziers-mediterranee.com](mailto:patriciasiguier@beziers-mediterranee.com)



**Pour demander votre labellisation Vignobles & Découvertes, vous devez répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :**

- ✓ **S'engager chaque année à être partenaire de l'office de tourisme**
  - BÉZIERS MÉDITERRANÉE** : pour tous les prestataires de Béziers Méditerranée et la Domitienne
  - LA DOMITIENNE** pour les prestataires de la Domitienne
- ✓ **Être en conformité avec toutes les obligations légales** ou réglementaires régissant mon activité et/ou ma profession
- ✓ **S'engager à participer aux actions du réseau** : ateliers, réunions, formations... au moins une fois par an.
- ✓ **Accueillir dans une langue étrangère au moins. Précisez la ou laquelle(s)**  
.....
- ✓ **Être le relais d'information vers les autres prestataires bénéficiaires de la marque** (activités, restaurants, caves, sites...)
- ✓ **Afficher le logo V&D** sur mes supports de communication, dans le respect du règlement d'usage de la marque :  Site internet     Réseaux sociaux     Affiches     Flyer, support papier
- ✓ **Être ouvert pendant toute la période d'activité touristique** principale de la destination (au moins, haute et moyenne saison). *Précisez vos périodes et horaires d'ouverture*
  - Période d'ouverture de ..... à .....
  - Jours d'ouverture :  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi  samedi  dimanche
  - Horaires d'ouverture de ..... à .....
- ✓ **Respectez les horaires et périodes d'ouverture affichés**

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé. Elles seront utilisées par l'OTBM pour vous envoyer des informations et des invitations de mise en valeur de l'oenotourisme.

Pour retirer votre consentement, veuillez cocher cette case .



\* Créé en 2009, le label Vignobles & Découvertes correspond à une marque collective du même nom, dont la gestion et la procédure d'attribution sont encadrées par un règlement d'usage.

Il est attribué pour 3 ans à une destination offrant des prestations touristiques en lien avec le vignoble, qualifiées et complémentaires, dont la combinaison facilite l'organisation de séjours : **hébergement, restauration, caves et domaines, activités de loisirs, sites, musées, événements...**

En tant que porteur du projet et animateur de la destination **VIGNOBLES DE BÉZIERS Thongue, Ensérune & Pays d'Oc**, l'Office de tourisme Béziers Méditerranée (OTBM) sélectionne et garantit la conformité des prestataires et des prestations choisis. L'Office de tourisme La Domitienne est partenaire de l'OTBM et co-animateur de la destination depuis la 1ère labellisation en 2015.

Pour s'engager dans la démarche afin d'obtenir ou de renouveler l'autorisation de porter la marque, les **prestataires candidats** situés sur les communes d'**Alignan-du-vent, Bassan, Béziers, Boujan-sur-Libron, Cers, Corneilhan, Coulobres, Espondeilhan, Lieuran-lès-Béziers, Lignan-sur-Orb, Montblanc, Sauvian, Sérignan, Servian, Valras, Valros, Villeneuve-les-Béziers, Cazouls-les-Béziers, Maureilhan, Maraussan, Montady, Colombiers, Nissan-Lez-Ensérune, Lespignan et Vendres** doivent répondre aux conditions d'éligibilité de leur profession et retourner à l'OTBM cette charte d'engagement dûment remplie et signée.

